

FINANCEMENT DE PROJETS BOIS-ENERGIE



CAISSES REGIONALES DU CREDIT AGRICOLE



- Financement du secteur publics et des partenaires privés
- Appels d'offres locatifs
- Concessions
- BEA, BEH, Contrats de partenariat



- Sofergie
- Financement des projets liés à la maîtrise de l'énergie et à la protection de l'environnement qui concourent au développement durable

LE GROUPE CREDIT AGRICOLE ET LA FILIERE BOIS

Le Crédit Agricole a intégré le développement durable dans sa politique de développement :

- Concernant la filière bois, Crédit Agricole SA a créé une commission bois au sein de sa filière agricole, qui est en relation avec les acteurs publics et privés de la filière et participa à l'élaboration des montages.
- La sofergie du Crédit Agricole, Unifergie, a financé 4 réseaux de chaleur biomasse : Autun, Bourg-en-Bresse, Vire et Égletons.

Elle participe en tant que conseil au projet des « 1.000 chaufferies bois ».

Elle examine 5 projets dans le cadre de l'appel d'offres CRE.

TYPE DE PROJETS FINANCES

- Chaufferies et réseaux de chaleur
Collectivités locales et concessionnaires
- Chaufferies industrielles
Notamment papeteries
- Cogénérations
Sociétés projets et concessionnaires

Quelle que soit la nature du projet, le financement est primordial dans la définition de la faisabilité de l'opération et doit être étudié dès son élaboration.

LES TYPES DE FINANCEMENT

L'EMPRUNT

- Son montant est défini par le montant des investissements diminués de l'auto-financement et des aides perçues.
- Il est inscrit dans l'endettement des villes ou des entreprises.
- Les garanties sont extérieures au projet.
- Le banquier, simple prêteur, ne participe pas à l'élaboration du projet.

LE CREDIT-BAIL SOFERGIE

- Financement à 100 % TTC du projet dans un contrat unique : mobilier, immobilier, études....
- Prise en charge de la période de pré-financement.
- Remboursement sous forme de loyers sur une durée adaptée au projet.
- La propriété des ouvrages est rendue au preneur au terme du contrat.
- Le crédit-bailleur participe à l'élaboration du projet en apportant son expérience.

ANALYSE DES RISQUES

Quel que soit le mode de financement retenu, la difficulté du montage réside dans la mise en place d'un remboursement fixe de longue durée confronté aux aléas de la vie des projets.

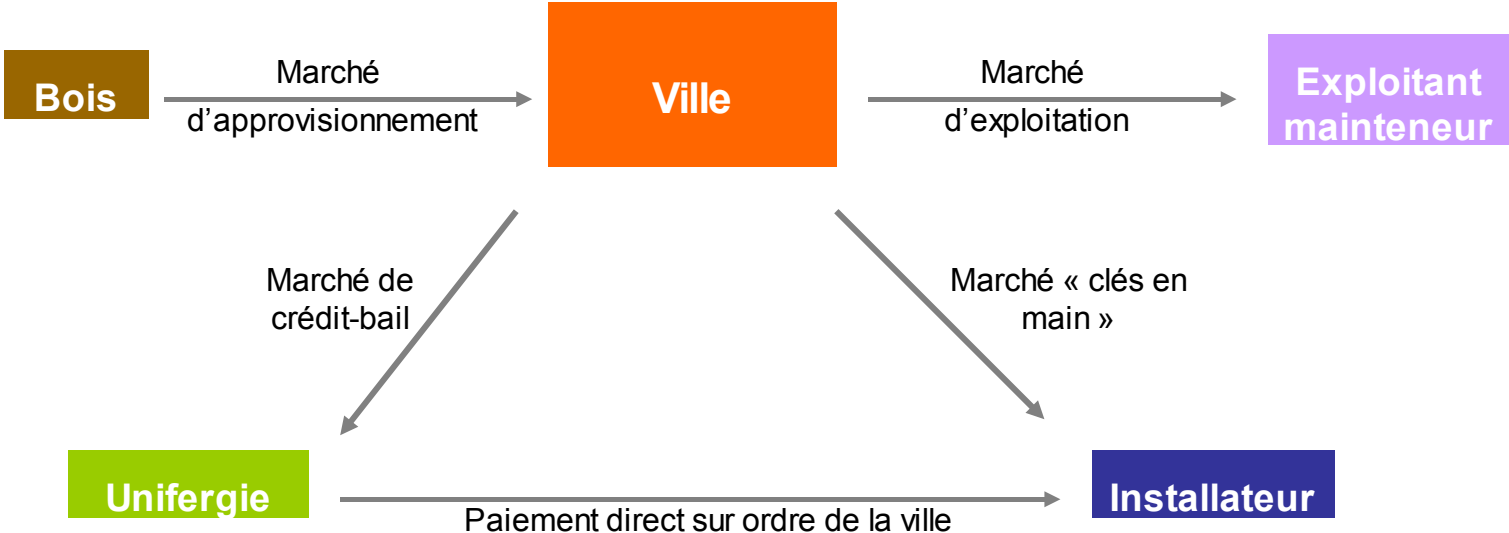
Ces aléas concernent :

- la qualité des acteurs : titulaire, constructeur, exploitant et clients,
- la faisabilité de l'approvisionnement : proximité des gisements, qualités du combustible, évolution du coût de l'énergie,
- les matériels financés : marques de renom dont la fiabilité a été éprouvée,
- la garantie de rendement : disponibilité et efficacité énergétique,
- la rédaction des différents contrats et leur adéquation entre eux,
- la cohérence de la rentabilité du projet dans la durée retenue.

EXEMPLES DE MONTAGE

COLLECTIVITES LOCALES

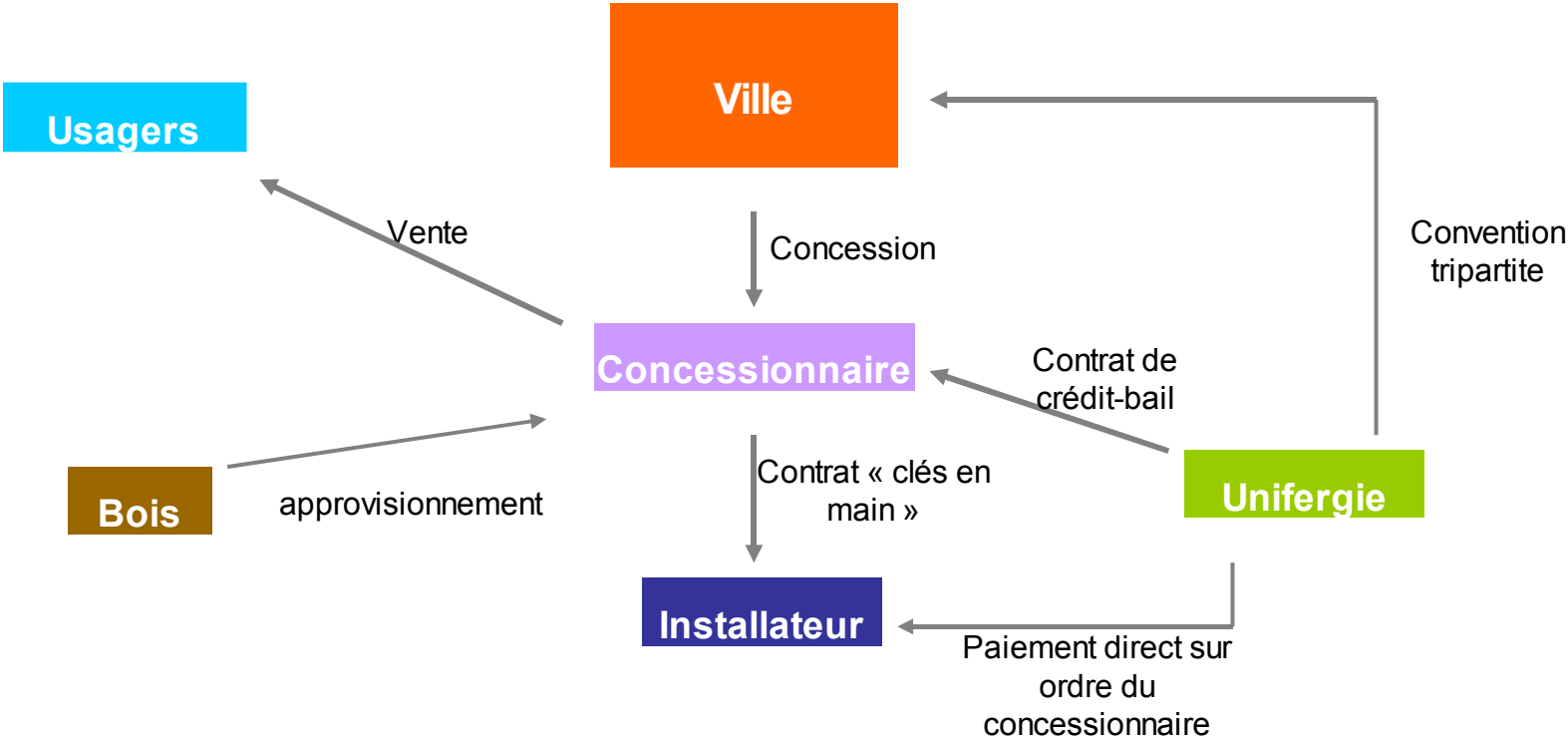
- Appel d'offres obligatoire sur le crédit-bail.
- Si vente de chaleur, et éventuellement d'électricité, la TVA sur les loyers peut être récupérable.
- La maîtrise d'ouvrage est publique.



EXEMPLES DE MONTAGE

CONCESSIONS

- Appel d'offres dans le cadre de la Sapin.



- Un projet bois-énergie doit intégrer dès l'origine sa dimension financière.
- La sécurité de la rentabilité d'un projet dépend de la capacité des acteurs à sécuriser tous les aléas prévisibles,
- Dans le montage, le rôle du financeur est élargi au conseil et au balisage des étapes d'élaboration.